

LUNDI DE LA SORBONNE 2018/2019

21 janvier 2019

Réforme des formations paramédicales  
et de maïeutique : quels changements à  
venir.



Le processus d'universitarisation, outre l'inclusion des formations paramédicales et de maïeutique au sein de l'université, englobe un ensemble de transformations en profondeur des formations et des métiers.

**Stéphane Le Bouler, responsable de projet « universitarisation des formations paramédicales et de maïeutique » Ministère des Solidarités et de la Santé et Ministère de l'enseignement supérieur** : ce processus consiste à intégrer les formations paramédicales et maïeutique à l'université dans un contexte de réformes qui existe depuis 10 ans : PACES, 3<sup>ème</sup> cycle des études médicales, suppression de l'internat... recrutement des personnels de santé. Toutes ces évolutions ont des traits communs avec comme finalité de les concrétiser dans le cadre du LMD, de fluidifier les parcours, les filières et de faciliter les conditions d'accès et de recrutement tout en confortant la régulation au plan territorial. Il est nécessaire de rapprocher les logiques à l'œuvre dans les différentes filières.

- bilan de la concertation : nécessité de plus de transversalité, de développer des nouveaux champs de recherche, d'harmoniser les droits des étudiants, de réguler les territoires

- importance de clarifier les cibles : il ne s'agit pas de la refonte des diplômes même si les référentiels métiers datent et que les programmes nécessiteraient d'être revus. Il n'est pas prévu non plus d'augmenter la durée des études. Il s'agit d'une transformation d'ensemble avec des invariants et des garde fous : présence territoriale, ouverture sociale, devenir des équipes pédagogiques.

Mise en place et conduite de projets : admissions, formation en pratique avancée, recrutement des enseignants chercheurs, convention université/région.

Réforme IFSI (il existe actuellement 323 IFS avec des différences de qualité et d'attractivité importantes) : suppression du concours d'admission et admission sur dossier via Parcoursup sans entretien, vœux multiples à dossier unique et sous vœux non contingentés comme pour les PACES IDF. Les attendus et critères généraux pourront être différents au niveau national. Les IFSI seront regroupés autour des universités avec lesquels ils étaient en convention. Il est nécessaire de maintenir la diversité des candidats provenant de différentes filières, en reprise d'études... La filière est sélective avec réponse possible de « oui si », accompagnée de dispositifs de soutien. En 2018/2019,

l'année de prépa sera valorisée. Parcoursup permettra d'avoir un certain nombre de données et d'éléments sur le choix des candidats. Les autres filières, orthophonie, podologue, orthoptiste, ergo thérapeute... suivront. L'inscription à l'université avec laquelle l'IFSI est conventionnée sera obligatoire. Il n'y aura pas de frais de dossiers pour l'inscription aux IFSI. Une rentrée en février sera possible dans certains IFSI. L'Ouverture de 3 nouvelles voies en sciences infirmières, sciences de la rééducation et maïeutique nécessite de recruter et de former des enseignants chercheurs. Le volet formation sera financé par la région.

-----

**Christine Etchemendigaray, sage-femme, directrice du département de maïeutique de l'université de Versailles St Quentin** : ce département a été créé en 2012 en lien avec l'école de sage-femme de Foch. Le 1<sup>er</sup> point fort de cette intégration est l'amélioration du statut d'étudiant qui y trouve une meilleure reconnaissance. Il bénéficie aussi de tous les apports d'un campus universitaire : échanges entre les filières, projets communs... Pour les mêmes raisons, cela oblige aussi à faire avancer la pédagogie en mutualisant certains enseignements, les ressources, les échanges. Toutes ces ressources mutualisées (humaines, matérielles et pédagogiques) permettent une montée en puissance. Les étudiants participent aux instances de l'UFR ce qui permet plus d'ouverture et de collaboration interprofessionnelle. La gestion budgétaire est transparente et facilitée, et l'étudiant peut bénéficier des services centraux de l'université. Cette intégration rend possible le développement essentiel de la recherche qui donne accès au comité scientifique de l'université en proposant des publications et des études, elle améliore la qualité de l'enseignement et permet le progrès médical. L'inter professionnalité apporte de meilleures connaissances, une complémentarité et impose le respect de chaque professionnel de santé mais cela demande beaucoup de communication et d'ouverture aux autres composants de l'université. Cela permet aussi l'ouverture de double cursus. La coopération professionnelle est centrée sur le patient.

-----

**Martine Novic, directrice de l'IFSI d'Argenteuil, directrice adjointe du département universitaire des sciences infirmières et de rééducation de Paris Diderot** : [voir présentation PP.](#)

-----

**Anne Gatecel, directrice de l'institut de formation en psychomotricité de la faculté de médecine de Sorbonne Université** : [voir présentation PP.](#) Pas d'inscription sur Parcoursup pour le moment. La formation est née dans le centre de l'université avec un tiers des enseignements assuré par des universitaires. Il existe 15 instituts de formation dont 4 universitaires sur l'ensemble du territoire. On y rentre sur concours (numerus

clausus) : 2h de français (contraction de texte et questions ou dissertation) et 2 heures de biologie (QCM) où, jusqu'à présent, les bacheliers de la voie S étaient le mieux placés. Certains instituts demandent aussi un entretien de motivation et/ou des tests d'aptitude. L'enseignement se compose de disciplines de sciences humaines et de sciences médicales plus l'enseignement de la psychomotricité enseigné par des professionnels. C'est un métier qui nécessite une implication personnelle très forte et une pratique importante.

-----